

MAS-THIBERT

Le karaté, nouveau club de sport dans le village

Après le foot qui a repris du service à Mas-Thibert, c'est un nouveau club de sport qui vient de voir le jour au village. Depuis le début de l'année, le karaté club Mas-Thibert (KCMT) dispense des cours tous les mercredis soirs.

Initiée par Samuel Dolphin, ceinture noire et professeur et arbitre de kumité et kata, cette association s'adresse à toutes les catégories d'âge et de niveaux. De 17h à 18h, ce sont les enfants qui apprennent les rudiments de cet art martial dans la salle polyvalente de la mairie annexe transformée à l'occasion en dojo avec les quelques tapis de sols qui font office de tatamis, prêtés par la municipalité.

Premiers gestes pas toujours assurés, apprentissage du respect par le salut... Et si tous les karatékas en herbe n'ont pas encore revêtu le kimono, cela devrait se faire dans les jours à venir. Un passage de ceintures est déjà programmé pour le mois de juin. Adolescents et adultes prennent ensuite le relais de 18h à 20h, heureux de ne plus avoir à faire le déplacement à Arles ou Saint-Martin-de-Crau pour

s'entraîner. "J'ai habité le village et je suis à la tête d'une entreprise de nettoyage sur Arles. J'ai absolument voulu que Mas-Thibert ait son propre club de karaté, plutôt que d'aller courir ailleurs pour pratiquer", explique Samuel Dolphin, président et fondateur de l'association avec Kader Driadi (trésorier) et Philippe El Aouti (secrétaire).

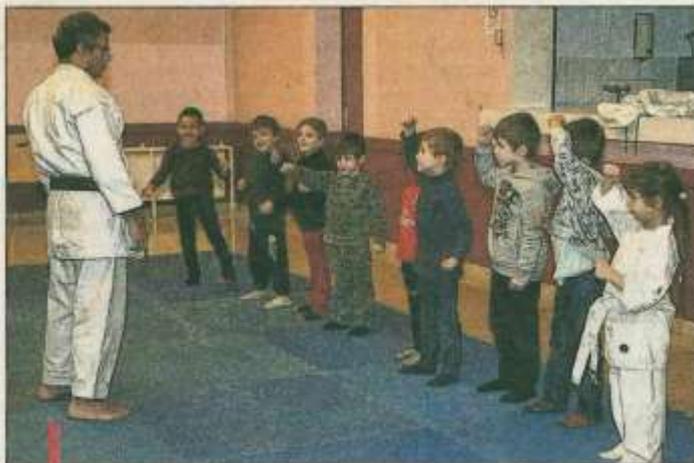
Le club sera ouvert même pendant les vacances scolaires et en fonction du nombre d'adhérents, l'entraîneur-président envisage de demander des créneaux supplémentaires et des tatamis. "Normalement à la rentrée prochaine, le club devrait être équipé de nouveaux tapis de sol et j'espère bien être doté de matériel pédagogique afin de mieux travailler et j'ai d'ailleurs fait une demande en ce sens".

Quant aux subventions municipales, le KCMT trop nouvellement créé n'en a pas encore reçues et c'est le président qui finance ce qui doit l'être en attendant le moment des demandes auprès de la mairie. **G.M.**

Karaté club de Mas-Thibert :

☎ 06 76 85 54 92.

Certificat médical obligatoire.



Depuis le début de l'année, le karaté club Mas-Thibert (KCMT) dispense des cours tous les mercredis soirs.

/PHOTO P.L.